



Loireauxence

Journal municipal n°29

Avril - Mai - Juin 2023



ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Être parent en 2023 : les actions du service parentalité



FINANCES

Un budget supplémentaire voté le 6 mars



SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée : se préparer pour candidater



TECHNIQUE

Vers un plan global de gestion différenciée des espaces verts



PARTICIPATION CITOYENNE

Renouvellement du Conseil de Participation Citoyenne

Faites qu'il VOUS ressemble.

Conseil de participation citoyenne

CANDIDATURES du 15 avril au 1^{er} juin 2023



MAIRIE DE LOIREAUXENCE
182 rue du Maréchal Foch - CS 50023 - Varades - 44370 LOIREAUXENCE
Tél : 02 40 98 33 03 - Fax : 02 40 83 49 69 - Mail : mairie@loireauxence.fr

www.loireauxence.fr

Remise des médailles de la ville à Baptiste Drianne et Théo Gachet : jeudi 9 mars, Ancenis-St-Géréon

Baptiste Drianne et Théo Gachet, Loireauxençois élèves en Terminale au Lycée Joubert - Emile Maillard, ont fait preuve de courage et de solidarité en sauvant un homme de la noyade le 27 février.

Pour saluer cet acte de bravoure, ils ont chacun reçu médaille et diplôme des mains de Rémy Orhon, Maire d'Ancenis-St-Géréon accompagné de Mme Alofs, proviseur du lycée et en présence de Christine Blanchet, maire de Loireauxence.



Crédit photo : ville d'Ancenis-Saint-Géréon



Foire exposition de Loireauxence : les 4 et 5 mars 2023, Varades

Retour sur cette 72^e édition de la foire exposition de Varades-Loireauxence, organisée par le Syndicat d'Initiatives de Varades, avec le soutien des élus municipaux et des forces de secours et de sécurité.

L'évènement demeure l'un des grands rendez-vous annuels sur le pays d'Ancenis, dont le succès grandit au fil des ans - avec le record cette année de la surface d'exposition du grand chapiteau - grâce à la mobilisation des 250 bénévoles aux talents multiples du Syndicat d'Initiatives.

La municipalité remercie pour leur présence les membres de la délégation allemande du jumelage d'Orscholz-Loireauxence, rassemblés autour de Manuel Kerber, maire d'Orscholz et de Daniel Kiefer, maire de la commune de Mettlach.



p.2	En images
p.3	Édito du maire
p.4	L'Écho des Conseils Municipaux
p.4	Proximité
p.5	Finances
p.6	Participation Citoyenne
p.7	Solidarités et Cohésion Sociale
p.10	Éducation Enfance Jeunesse
p.13	Aménagement du Territoire
p.14	Technique
p.16	Animation du Territoire
p.17	Partenariats Économiques
p.18	Mot de la minorité Mot de la majorité
p.19	Carnet de vie Agenda

Chères Loireauxençaises,
Chers Loireauxençais,

Dans ce nouveau numéro de printemps, vous pourrez constater comment nous continuons d'illustrer notre fil rouge autour du lien :



➤ **Le lien à la nature** : avec le plan de gestion différencié mis en place par les services techniques en partenariat avec le conseil municipal d'enfants, pour une gestion plus écologique de nos espaces verts.

➤ **Le lien entre les territoires** :

> Entre nos bourgs avec la mise en place du nouveau local relais à Belligné qui va bientôt accueillir des Vélos à Assistance Électrique et des scooters, en partenariat avec l'association ELI, la COMPA, le Département et l'État.

> Entre nos pays, avec nos amis allemands que nous avons enfin pu rencontrer lors de la foire et à qui nous avons renouvelé notre attachement à l'unité européenne, essentielle pour nous tous.

➤ Et bien-sûr **le lien entre les habitants de notre belle commune** :

Entre la municipalité et ses citoyens

> Par le développement des services communaux grâce la mise en place de l'Espace France Services et la création du service proximité, mais aussi la signature du guide des collaborations enseignants – ATSEM et les actions en faveur de la parentalité ;

> Par la démocratie participative, que ce soit avec le renouvellement du Conseil de Participation Citoyenne, celui du Conseil Municipal des Enfants ou la proposition de noms pour les salles du complexe sportif de Varades.

Entre les Loireauxençais

> Grâce à la mobilisation précieuse de l'association ELI, du Comité Local pour l'Emploi et des bénévoles constituant le groupe de travail, préparant ensemble la candidature de la commune à l'expérimentation "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" ;

> Grâce à nos associations, commerçants, artisans et producteurs locaux, mobilisés autour des nombreux bénévoles du Syndicat d'Initiatives lors de la très réussie 72^e foire de Varades, toujours attachés à faire connaître notre commune et ses acteurs dans le pays d'Ancenis et au-delà ;

> Grâce à l'action exemplaire de Théo et Baptiste qui ont fait preuve d'une solidarité et d'un courage remarquables en sauvant fin février un homme de la noyade.

Continuons ensemble à entretenir et développer ce lien qui nous est si cher, en particulier lors des nombreuses manifestations qui auront lieu sur notre belle commune dans les semaines à venir !

Christine Blanchet, Maire de Loireauxence

**Date limite de réception des articles
et visuels (associations, établissements scolaires,
nouvelles entreprises)**

Flash infos de mai 2023 : le 11 avril

Flash infos de juin 2023 : le 22 mai

communication@loireauxence.fr



Adresse Mairie : 182 rue du Maréchal Foch - Varades
CS 50023 - 44370 LOIREAUXENCE

Tel : 02 40 98 33 03 **Fax** : 02 40 83 49 69

Courriel : mairie@loireauxence.fr **Site** : www.loireauxence.fr

Directeur de la publication : Christine Blanchet

Rédaction : service communication, services et élus municipaux,
Préfecture de Loire-Atlantique

Visuels : Loireauxence ; COMPA ; FreePik.com (iconicbestiary);
AdobeStock.com (studio Romantic), Préfecture de Loire-Atlantique ; Canva ; ville d'Ancenis St-Géréon

Graphisme et mise en page : Anne-Charlotte Lardeux

Impression : PLANCHENAUT **Nombre d'exemplaires** : 3 700

Dépôt légal : à parution **ISSN** : 2825-7898

Cette page présente des extraits des récents conseils municipaux. Retrouvez les délibérations sur www.loireauxence.fr

ANIMATION DU TERRITOIRE

Réévaluation des tarifs des repas des aînés

 *Délibération n°2023-039-T038-7.1.6-ANIM*

Depuis maintenant deux ans, le menu, les tarifs et les animations proposées durant le repas des aînés sont les mêmes pour les quatre dates et les quatre communes déléguées.



Les habitants de Loireauxence de 70 ans et plus sont invités à ce repas et ont la possibilité de se faire accompagner par une seule personne n'habitant pas Loireauxence et/ou âgée de moins de 70 ans. Ils peuvent s'inscrire en mairie à un seul repas mais sur la commune déléguée de leur choix.

Au regard du coût du repas et des animations, les tarifs appliqués ont été réévalués pour 2023 : 15 € par habitant (70 ans et plus) et 30€ pour l'accompagnant.

FINANCES

Taxes foncières

 *Délibération n°2023-028-T027-7.1.2-FIMG*

> article en pages Finances (p.5)

Budget supplémentaire

 *Délibération n°2023-034-T033-7.1.2-FIMG*

> article en pages Finances (p.5)

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Augmentation des tarifs Éducation Enfance Jeunesse

 *Délibération n°2023-038-T037-7.1.6-EEJ*

La commission Éducation Enfance Jeunesse a travaillé sur les tarifs des services applicables à la rentrée 2023.

Au regard de l'évolution des coûts du service (augmentation de la fréquentation, développement de nouveaux services, inflation) et notant que les tarifs n'ont pas été réévalués depuis 2017, une augmentation de 2% des tarifs sur l'ensemble des services du pôle Éducation Enfance Jeunesse s'appliquera sur l'année scolaire 2023-2024.

PROXIMITÉ



VOS SERVICES MUNICIPAUX

Nasthasya Moirin, responsable du service proximité

La démarche participative Loire Ô Sens menée au printemps 2022 auprès des habitants, dans le cadre du projet de territoire, avait fait état d'une demande de plus de proximité dans les services de la commune.

Celle-ci s'est traduite par la création du service proximité et le recrutement de sa responsable. Nasthasya Moirin, arrivée dans la collectivité au 1^{er} décembre dernier, est chargée de piloter et d'animer l'équipe des agents d'accueil des mairies annexes et des agences postales. Elle est aussi garante du bon exercice des missions liées à l'état civil, la gestion des salles et des cimetières, le recensement, l'organisation des élections et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.

VOTE D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Gérer les ressources financières pour maîtriser les dépenses

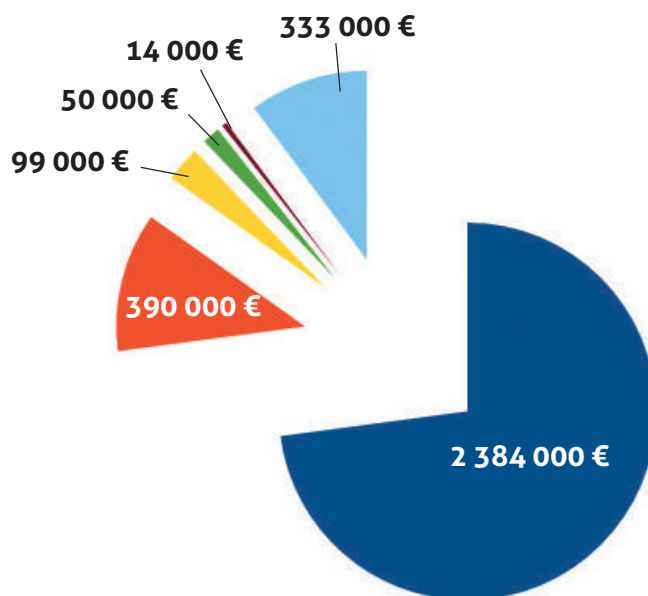
Taux des taxes foncières

Grâce à notre stratégie financière traduite dans le résultat 2022 et dans les subventions obtenues, à laquelle se rajoute l'augmentation des bases fiscales par l'État, il a été décidé lors du conseil municipal du 6 mars de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière.

L'objectif est d'éviter une pression fiscale trop importante sur les Loireauxençois, malgré l'augmentation importante et subie des dépenses en 2023, et le remboursement de l'emprunt d'équilibre voté en décembre 2022. En effet, les recettes supplémentaires indiquées ci-contre sont suffisantes pour financer ces dépenses et de nouveaux projets relatifs au développement des services, à l'entretien de nos infrastructures et à l'aménagement des centres-bourgs.

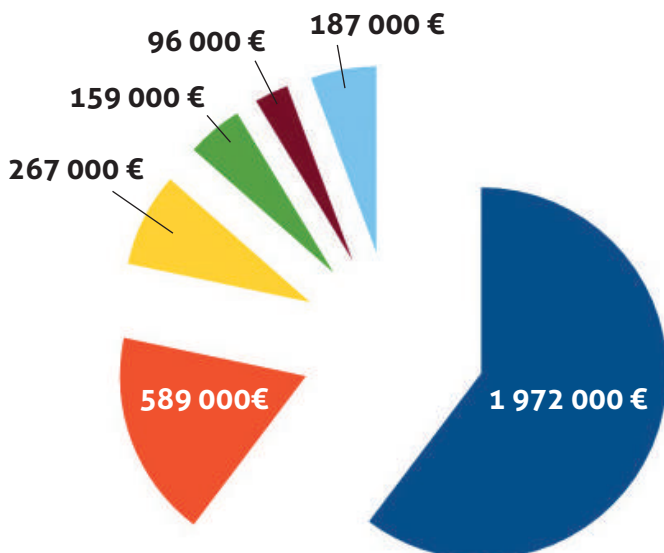


BUDGET PRINCIPAL 2023 : LES RECETTES



- Résultat 2022
- Besoin de financement pour les investissements
- Subvention investissement 2023 aménagement de bourg - FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) + Reste à réaliser 2022
- Impôts (augmentation des bases)
- Subvention fonctionnement (Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée)
- Produits des services

BUDGET PRINCIPAL 2023 : LES DÉPENSES



- Report en fonctionnement (dont 1 800 000 € de provision pour contentieux)
- Nouveaux investissements 2023 aménagement de bourg - FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) + Reste à réaliser 2022
- Remboursement de l'emprunt d'équilibre du budget principal
- Charges à caractère général (entretien des infrastructures, voirie, bâtiments)
- Charges de personnel (restauration et périscolaire Belligné, chef de projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée)
- Déficit antérieur investissement

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE PARTICIPATION CITOYENNE

Permettre de vous impliquer concrètement dans la vie de Loireauxence

Mis en place dès 2020 et première instance participative à voir le jour à Loireauxence, le Conseil de Participation Citoyenne (CPC) se veut un espace collectif d'écoute, d'échange et de débat entre les habitants et l'équipe municipale. Constitué de citoyens loireauxençais et d'élus municipaux, il se renouvelle cette année 2023 pour poursuivre le travail engagé jusqu'à la fin du mandat en 2026.

Le CPC, son rôle auprès des habitants de Loireauxence

Veiller à la mise en pratique de la démocratie participative à Loireauxence au regard de la charte de participation citoyenne,

Participer à la déclinaison de la démarche participative de l'équipe municipale au niveau des pôles et territoires en apportant un appui méthodologique,

Donner un avis sur la mise en place de la participation citoyenne et proposer des outils pour sa mise en oeuvre,

Évaluer la mise en place de la participation citoyenne au sein de Loireauxence et mesurer les effets sur le pouvoir d'agir des habitants.

En devenant membre du CPC, je m'engage pour trois années consécutives à :

- Participer aux réunions trimestrielles du CPC,
- Respecter la charte de la participation citoyenne

La municipalité s'engage :

- À former les membres du CPC avec un intervenant extérieur,
- À faciliter la compréhension de la vie de la commune et des processus de décision pour l'ensemble de ses membres.

Composition du Conseil de Participation Citoyenne :

Le Conseil de Participation Citoyenne est constitué de citoyens loireauxençais et d'élus municipaux avec un total de 17 membres (en respect de la parité), dont :

- 12 habitants (3 par commune déléguée), dont un co-président
- 5 élus, dont un co-président

Conseil de participation citoyenne

Prise de fonction :
octobre 2023

Une instance participative pour nourrir et accompagner la démarche participative globale sur la commune de Loireauxence aux côtés des élus.

Faites qu'elle vous ressemble : rejoignez-nous.

CANDIDATURES du 15 avril au 1^{er} juin
à s.guerineau@loireauxence.fr

CHARTRE DE PARTICIPATION

Définir les "règles du jeu"

La charte de la participation citoyenne, co-signée par le maire et par le co-président du Conseil de Participation Citoyenne, a pour ambition de définir les "règles du jeu", les grands principes de la démocratie participative à Loireauxence, ainsi que les "droits et devoirs" de chacun dans ce cadre.

Elle constitue un véritable **contrat moral et politique entre la municipalité, les associations et les citoyens**, permettant une compréhension partagée du rôle et du fonctionnement des futures instances de participation citoyenne.

La charte est accessible en téléchargement sur le site de la commune : www.loireauxence.fr

LE CPC EN ACTIONS

De 2020 à 2023...

- Ecriture d'une charte d'engagement citoyen
- Validation du cadre général de la totalité des instances citoyennes créées : agriculture et citoyens, éolien et territoire, Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, gestion durable des haies, forum des associations...
- Participation active à la démarche participative Loire Ô Sens en contribution à l'écriture du projet de territoire
- Évaluation du CPC en vue de son renouvellement



: SE PRÉPARER POUR CANDIDATER

Réduire les inégalités et faire en sorte que chacun puisse trouver une place dans la société

L'expérimentation "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" permet de proposer un emploi à toutes les personnes volontaires souhaitant sortir de la privation d'emploi. Il s'agit d'un emploi adapté aux capacités et aux compétences des personnes, en CDI et à temps choisi. Ces emplois sont produits par une Entreprise à But d'Emploi une fois que le territoire est retenu par le Ministère pour participer à l'expérimentation. Des activités sont mises en place et réfléchies en fonction des acteurs présents, des opportunités, des besoins identifiés. Sur Loireauxence, les activités restent encore à définir, en lien avec le comité local pour l'emploi et le groupe de travail TZCLD. Elles doivent être complémentaires avec celles présentes sur le territoire.

3 QUESTIONS À ELI



L'association Erdre et Loire Initiatives (ELI) s'associe à la municipalité dans la démarche. Elle portera prochainement l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) si le territoire est retenu.

Quel est l'intérêt pour ELI de participer à cette démarche ?

L'association a pour objet de conduire sur le pays d'Ancenis toutes les actions d'Insertion par l'Activité Économique nécessaires ou utiles à l'insertion des demandeurs d'emploi en difficulté. La démarche TZCLD rentre donc dans le champ d'Erdre et Loire Initiatives.

Quelle complémentarité par rapport aux structures d'insertion ?

Les structures d'insertion et la démarche TZCLD sont des alternatives pour les personnes privées d'emploi pour des raisons personnelles ou subies.

Le projet TZCLD amène une autre approche en partant des aspirations de personnes et des besoins complémentaires du territoire en proposant directement un CDI.

Cela vient donc élargir les possibilités pour les personnes privées d'emploi de trouver une solution adaptée à leur besoin.

Le financement de ces emplois créés est assuré par la réorientation des coûts de la privation durable d'emploi. En effet, il peut s'agir des économies que réalisent l'Etat et les collectivités (principalement) ou des recettes supplémentaires qui sont générées une fois que la personne travaille (cotisations notamment). Ces sommes sont ensuite transformées en salaire et le complément est assuré par le chiffre d'affaires généré par les activités développées.



Légende photo, de gauche à droite : Ludovic Manceau, directeur d'ELI, Maryse Chéné, conseillère déléguée aux solidarités, Josyane Soufaché, administratrice d'ELI et du conseil d'administration du CCAS, Hélène Bamogo, adjointe solidarités et cohésion sociale

Quelle expertise et connaissance du monde de l'entreprise peut apporter ELI ?

De par son ancrage territorial, ELI travaille avec des entreprises et les collectivités, en ayant une démarche partenariale et en soutien de ces dernières. Ces relations devraient permettre de faciliter les conditions de dialogues et de créations de solutions complémentaires pour créer des dynamiques gagnant/gagnant. De plus les personnes qui rentreraient dans le projet pourraient également, si elles le souhaitent, s'engager avec les entreprises partenaires.

REJOIGNEZ LA DÉMARCHE TZCLD !



RECHERCHE DE LOCAUX

La municipalité recherche des locaux pour développer les nouvelles activités liées au projet. Une proposition ? Merci de contacter le Pôle Solidarités et Cohésion Sociale.



Lutter contre les préjugés du chômage

Toutes les entreprises ne peuvent adapter leurs postes pour des raisons diverses et justifiées (rentabilité, vitesse, compétences nécessaires). Dans le même temps, des personnes n'arrivent pas à sortir de la précarité dans laquelle elles se trouvent et perdent confiance en leurs capacités.

Le projet "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" a pour ambition de proposer une alternative à celles et ceux qui vivent difficilement la privation d'emploi ; de faire en sorte que les personnes volontaires puissent "remettre le pied à l'étrier" ; d'offrir la possibilité de créer des relations privilégiées et un vivier dans lequel les entreprises du territoire pourraient venir puiser à l'avenir.

Plus d'informations : www.tzcl.d.fr ou www.loireauxence.fr



Vous habitez Loireauxence, vous cherchez un travail depuis quelques temps, vous cherchez un emploi complémentaire, vous avez des idées à partager ?

Prochaines réunions du groupe de travail :

Mercredi 26 avril 18h-20h – Mairie annexe de Varades

Mercredi 24 mai 18h-20h – Mairie annexe de Belligné

Mercredi 28 juin 18h-20h – Mairie annexe de Varades

Covoiturage organisé : rendez-vous devant chaque mairie annexe (et à l'arrière du bâtiment pour Varades) à 17h40. Pensez à vous inscrire le matin auprès du pôle Solidarités et Cohésion Sociale.

Contacts : Pôle Solidarités et Cohésion Sociale

02 40 98 63 94 (9h-12h30 lundi au vendredi) ou tzcl.d@loireauxence.fr

Le 9 février : réunion avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, le Département de Loire-Atlantique, CAF 44, Erdre et Loire Initiatives, SOS Solidarités, le CCAS, les acteurs de la protection des adultes vulnérables)



Présence à la distribution de l'épicerie sociale le p'tit chariot de Galerne (Relais Solidarités) pour présenter le projet



Les 4 et 5 mars : présence à la foire exposition de Varades pour présenter le projet autour d'un café

PÔLE SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE, UN SERVICE EN PROXIMITÉ POUR TOUS



Hélène Bidet, Marjorie Nequier, chargées d'accueil France Services et CCAS, Isabelle Le Bot, directrice du pôle, Véronique Lailler, chargée d'intervention et de médiation sociale au CCAS

Deux nouveaux agents

Deux nouveaux agents arrivés successivement ont récemment renforcé l'équipe du pôle Solidarités et Cohésion Sociale de Loireauxence.

Véronique Lailler, chargée d'intervention et de médiation sociale au Centre Communal d'Action Sociale, a pris ses fonctions le 12 décembre dernier et assure l'accueil du public et l'instruction des différents dossiers d'aide. Elle remplace Hélène Goiset, agent en disponibilité.

Marjorie Nequier a quant à elle pris la casquette d'agent d'accueil France Services et CCAS le 6 février dans l'accompagnement de vos démarches administratives et numériques au quotidien.

Rénovation des locaux

Des travaux sont prévus cette année. Ils permettront d'améliorer les conditions d'accueil et la confidentialité.

Pôle Solidarités et Cohésion Sociale Espace France Services / CCAS

02 40 98 63 94 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30)
Espace France Services : efs@loireauxence.fr
Centre Communal d'Action Sociale : ccas@loireauxence.fr

Des permanences en proximité

Belligné (mairie)	Lundi 9h-12h30 SUR RDV	
La Chapelle St-Sauveur ^{*1} (mairie)	Mercredi en alternance 9h-12h30 SUR RDV	
La Rouxière ^{*2} (mairie)		
Varades (pôle Solidarités et Cohésion Sociale)	Lundi au vendredi 9h-12h30 SANS RDV	Mardi & vendredi 13h30-17h SUR RDV

*1 les semaines paires *2 les semaines impaires

ESPACE FRANCE SERVICES

Permanence de la Direction Générale des Finances Publiques

Mardi 9 mai de 13h30 à 16h30 à l'Espace France Services dans le cadre de la déclaration de vos revenus.

Sur rendez-vous uniquement, à effectuer en ligne sur impots.gouv.fr depuis votre espace particulier (rubrique CONTACT), par téléphone au 0 809 401 401 (service gratuit, prix d'un appel local - numéro non surtaxé) ou par messagerie sécurisée (via votre espace particulier).

Une aide à la prise de rendez-vous peut vous être proposée par les agents de l'Espace France Services.

ÉDUCATION

Signature du guide des collaborations enseignants - ATSEM

Ce document est le fruit d'une réflexion menée dans un 1^{er} temps entre 2016 et 2018 par le pôle Éducation Enfance Jeunesse de Loireauxence, en lien **avec les équipes enseignantes, les ATSEM et les élus municipaux et en partenariat avec l'Éducation Nationale** (équipe de circonscription d'Ancenis et Mission maternelle départementale).



Christine Blanchet, Maire de Loireauxence et Odile Lenoble, inspectrice de l'Éducation Nationale, lors de la signature du guide le mercredi 1^{er} mars 2023

Ce travail a été finalisé en 2022 à l'occasion du dialogue autour des moyens alloués aux écoles maternelles de la commune. Le guide des collaborations enseignants-ATSEM qui en résulte a été officiellement signé par Mme la Maire Christine Blanchet et Mme Odile Lenoble, inspectrice de l'Éducation Nationale, le mercredi 1^{er} mars 2023.

Indispensable au fonctionnement des écoles maternelles, cette collaboration en équipes pluriprofessionnelles est complexe et mérite d'être précisée. La charte, ou guide des collaborations, a pour vocation de **mieux situer la place de chacun, de permettre l'instauration d'un climat de travail serein permettant un accompagnement de l'enfant de qualité tout en renforçant la qualité d'accueil des usagers.**

Une évaluation de bilan des dispositions prises dans la charte sera effectuée à l'issue de l'année scolaire en cours.

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Inscription aux services enfance jeunesse pour 2023-2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Mon enfant est inscrit à l'école pour l'année scolaire 2023-2024 et j'ai besoin des services d'accueil périscolaire, cantine, accueil de loisirs. Voici les démarches que je dois effectuer.

J'ai un compte Espace Famille et le dossier de mon enfant est déjà créé

➤ **À partir du 15 mai 2023, vous pourrez :**

- > Mettre à jour le dossier de votre enfant ainsi que les informations de votre famille en ligne
- > Télécharger l'ensemble des pièces justificatives demandées
- > Sélectionner les services dont vous avez besoin.

Votre dossier sera ensuite validé par le Pôle Éducation Enfance Jeunesse. Vous recevrez un mail de confirmation et pourrez dès lors procéder à la réservation en ligne des services souhaités.

Je n'ai pas encore de compte Espace Famille ou j'inscris un nouvel enfant

Vous pouvez vous procurer un dossier auprès du pôle Éducation Enfance Jeunesse, des mairies annexes ou sur www.loireauxence.fr

Un dossier est à compléter pour chaque enfant et à transmettre au pôle Éducation Enfance Jeunesse ou en mairie. Une fois l'inscription validée, vous recevrez un code d'accès à l'Espace Famille et vous pourrez gérer en ligne vos réservations.

➤ **Vendredi 16 juin :**

Date limite des inscriptions en ligne et de retour des dossiers complets.



Ces démarches sont obligatoires, selon votre cas de figure, pour pouvoir bénéficier des services : accueil périscolaire, cantine, accueil de loisirs etc.

Plus d'informations : pôle Éducation Enfance Jeunesse, 182 rue du Maréchal Foch, Varades 02 40 98 63 93 / enfancejeunesse@loireauxence.fr

"NAÏT-SENS DE PARENTS" : ÊTRE PARENT, QUEL CHALLENGE !



Conforter les nouveaux services : multi-accueil et parentalité

Le pôle Éducation Enfance Jeunesse poursuit les réflexions engagées ces dernières années sur les questions de parentalité et d'accompagnement des familles autour de l'axe fort des "1000 premiers jours" de la vie de l'enfant, projet porté depuis 2021 à l'échelle nationale par le Ministère de la Santé. Pour 2023, les temps proposés seront tournés essentiellement vers les parents (ateliers, rencontres...), non seulement pour leur fournir des clés pour accompagner leurs enfants, mais aussi pour créer du lien autour de la parentalité et tisser ensemble des repères.

2022, une année riche en propositions

- **Juillet : sortie famille au château de Tiffauges**
22 enfants et 35 adultes (soit 14 familles participantes)
- **Octobre : journée "Familles No Stress"**
102 participants autour du thème de la communication. En partenariat avec les services Éducation Enfance Jeunesse, la bibliothèque de Varades (Biblio'Fil) et la ludothèque Atout Jeu.

Ces actions ont été menées à l'initiative des membres du collectif de parents Label Famille.

2023, vers de nouvelles propositions

"Les 1000 premiers jours : là où tout commence... Avant même la naissance et jusqu'à l'âge de deux ans, le corps et le cerveau de l'enfant se développent de façon spectaculaire. Sa santé, son bien-être, ses relations commencent déjà à se construire."

Source : www.1000-premiers-jours.fr

Différents travaux d'experts autour de la petite enfance, menés à l'échelle nationale ces dernières années, ont abouti en 2020 au rapport des "1000 premiers jours", identifiant les facteurs clés du développement de l'enfant et les leviers d'action possibles pour l'accompagner dans ses premiers mois de vie.

Ces conclusions amènent à un nouveau fil rouge pour les politiques publiques, construites autour des besoins de l'enfant et de ses parents.



En réponse à l'appel à projets "1000 premiers jours", la commune s'appuie sur ces recommandations nationales pour définir le projet "Naït-Sens de parents" qui détaille les actions qui seront proposées aux parents cette année 2023.

Service parentalité

Elodie Hodé 02 40 09 75 02
ou 07 89 42 77 24
parentalite@loireauxence.fr

PROGRAMME "NAÏT-SENS DE PARENTS" 2023

Animations gratuites et ouvertes à tous.

UN VENDREDI PAR MOIS - DE JANVIER À JUILLET

L'instant parents, un temps pour vous !

Rencontres animées par Laëticia Chauvat (consultante en parentalité créative) autour d'un café. Salle du Club Photo à Varades (au-dessus du multi-accueil).



JEUDI 13 AVRIL À 20H

Ciné-débat "À la vie" (2019)

Séance suivie d'un échange autour du film relatant le parcours de Chantal Birman, sage-femme libérale et féministe. Espace Alexandre Gautier à Varades.



LES 11 ET 25 MAI / 15 ET 29 JUIN - DE 9H30 À 12H30

Cycle "Bébé, mode d'emploi"

Cycle conçu pour les parents qui viennent d'accueillir un bébé ou qui attendent sa venue. Sur inscription. Annexe de la halte-garderie à La Rouxière.

PROCHAINEMENT ...

Des soirées d'échanges thématiques (0-6 ans)

Nous vous invitons à proposer vos idées de sujets via le sondage en ligne sur le site www.loireauxence.fr

FOYER DES JEUNES

Un nouvel animateur jeunesse

Yannis Haidra a pris les fonctions de référent jeunesse le 6 février 2023. Il a pour missions d'accueillir et d'accompagner les jeunes (10-17 ans) dans la réalisation de leurs projets.



Le foyer des jeunes, situé à Belligné, est ouvert les mercredis de 14h à 18h et les vendredis soir de 19h à 22h et durant les vacances scolaires.

Renseignements et inscription : 06 84 61 77 58 ou par mail à animateurjeunesse@loireauxence.fr

ANIMATIONS ET SÉJOURS DE L'ÉTÉ 2023

Enfance jeunesse : l'été approche



➤ Les accueils enfance-jeunesse

Plaquettes disponibles dès le 1^{er} juin sur www.loireauxence.fr.
Inscription à partir du lundi 19 juin.

L'accueil de loisirs de Belligné (3-10 ans) : ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet puis du lundi 21 août au jeudi 31 août

L'accueil de loisirs de Varades (3-10 ans) : ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet puis du mercredi 16 août au jeudi 31 août

L'accueil passerelle sur Belligné et Varades (9-13 ans) : ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet puis du lundi 21 août au jeudi 31 août

Le foyer des jeunes à Belligné (10-17 ans) : ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet puis du lundi 21 août au jeudi 31 août

➤ Les séjours (6-17 ans)

Modalités d'inscription et tarifs dès le 10 avril sur le site internet www.loireauxence.fr. Inscription du 2 au 15 mai 2023.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Élections du nouveau CME

Le mandat de nos jeunes élus prend fin en juin 2023. De nouvelles élections vont être organisées afin de constituer un nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Être jeune conseiller, c'est : s'impliquer dans la vie de la commune, devenir citoyen, se responsabiliser au travers d'actions concrètes.

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est : 20 conseillers, 2 séances de travail par mois (le samedi matin).

À ton tour, tu peux participer en proposant ta candidature pour représenter les enfants de Loireauxence pour une durée de 2 ans.

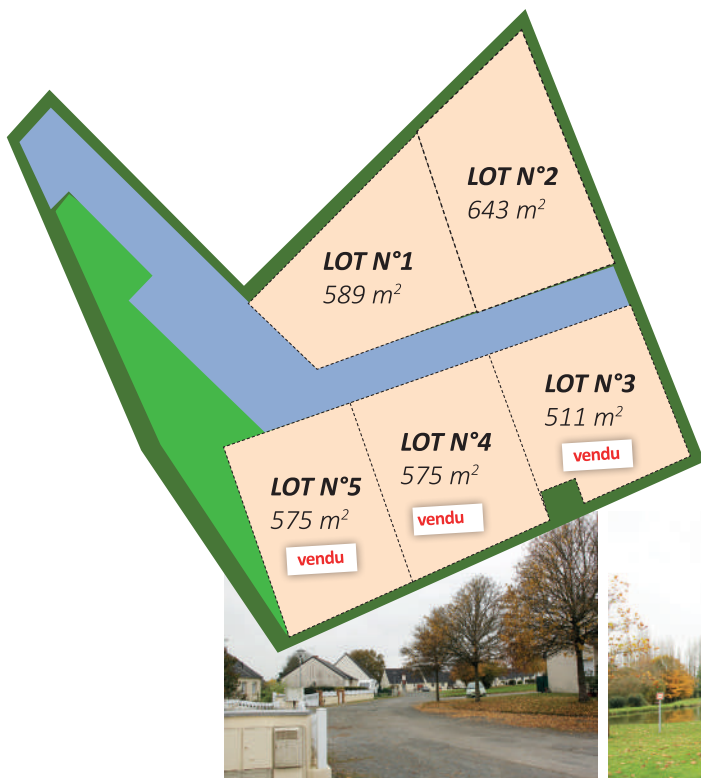


Réunion plénière du CME, janvier 2023

Pour devenir candidat, tu dois :

- Être élève en classe de CE2 ou CM1 (année scolaire 2022-2023),
- Remplir le dossier de dépôt de candidature, accompagné de l'autorisation parentale à faire signer par tes parents (disponible sur www.loireauxence.fr),
- Déposer ton dossier **entre le lundi 5 juin et le vendredi 7 juillet** dans la mairie de ta commune.
- Proposer une ou deux valeurs qui te tiennent à cœur : "Pourquoi veux-tu être élu au Conseil Municipal des Enfants ?".

Contacts : Loreleï Carminati, animatrice
06 87 41 50 77 ou cme@loireauxence.fr



FONCIER

Terrains en vente à La Chapelle Saint-Sauveur

La commune propose à la vente deux terrains viabilisés de 589 m² et 643 m² pour le prix de :

Lot 1 : 35 000 € TTC

Lot 2 : 38 000 € TTC

Les lots sont situés à côté de l'étang du perchage, sur la commune déléguée de La Chapelle St-Sauveur, à seulement 9 min en voiture de Varades.



INONDATIONS

LES SERVICES DE L'ÉTAT RÉVISENT LE PPRI

Pour réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités, l'État réalise notamment des Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) en association avec les collectivités locales. Ces documents réglementaires mettent en évidence les zones à risques, régissent l'aménagement et les usages du sol dans les zones susceptibles d'être inondées. Le PPRI qui s'applique depuis 2001 sur la commune de Loireauxence fait actuellement l'objet d'une révision.

Une réunion publique le 2 mars

Les nouvelles cartes des zones inondables ont été présentées en réunion publique le 2 mars 2023 à Ancenis-Saint-Géréon. Un document synthétique d'information est disponible sur www.loireauxence.fr.

Mail : info-ppri@loire-atlantique.gouv.fr

Site internet des services de l'État en Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr



Communes concernées par le PPRI de la Loire en amont de Nantes
Crédit : Préfecture de Loire-Atlantique

Les étapes à venir

- Identification des aléas (zones inondables)
- Identification des enjeux (habitations, activités humaines, infrastructures...)
- Zonage réglementaire (croisement des enjeux et des aléas)
- Règlement écrit pour chaque zone (constructibilité éventuelle de la parcelle, prescription sur le bâti etc.)
- Information et concertation avec les acteurs locaux
- **Enquête publique : habitants et acteurs locaux pourront émettre leurs avis et transmettre leurs remarques sur le projet de PPRI**
- Approbation par le préfet après modifications éventuelles suite à l'enquête publique
- Annexion aux documents d'urbanisme (notamment aux Plans Locaux d'Urbanisme)

POUR UNE GESTION PLUS ÉCOLOGIQUE DE NOS ESPACES VERTS

Agir en étant responsable de notre environnement

Un territoire équilibré, durable et attractif, avec le développement durable comme fer de lance : tel est le projet politique global fixé pour demain et pour lequel œuvrent élus et agents municipaux. Afin de participer à la protection de l'environnement, des sols et de la biodiversité, la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts s'avère incontournable. Son but ? Fournir un cadre de vie à la fois plus sain et plus diversifié.



Vers un plan global de gestion différenciée des espaces verts de la commune

Le fauchage raisonné, le désherbage mécanique et l'éco-pâturage, actions déjà entreprises sous le mandat précédent, se poursuivent et s'étoffent avec la mise en œuvre prochaine d'un plan global de gestion différenciée des espaces verts.

Très concrètement, il s'agira d'adapter l'entretien de nos parcs, terrains de sports, parterres... en fonction de leurs particularités propres et des différents usages qui en sont faits. L'objectif est aussi de parvenir à modifier nos perceptions pour un retour à une nature qui ne soit pas entièrement maîtrisée dans nos centres-bourgs. Sa mise en place ne signifie pas abandonner tout entretien, mais plutôt faire en sorte de l'adapter à l'espace.

Dans les mois à venir, nous serons amenés à solliciter petits et grands dans cette démarche qui se veut à la fois participative et pédagogique.

Actions mises en oeuvre et projetées

- **Le fauchage raisonné** est un entretien adapté tenant compte des impératifs de sécurité des usagers et d'une limitation des coûts. Cette pratique permet en complément de protéger l'habitat de la petite faune ;
- **Le désherbage manuel ou mécanique et le zéro phyto** (non utilisation de produits phytosanitaires de synthèse) ;
- **Des habitats propices à la faune locale** tels que des hôtels à insectes, des nichoirs, des abris à hérissons... ;
- **Un système d'arrosage écologique** comme le goutte-à-goutte ou des récupérateurs d'eau ;
- **Le paillage des sols** pour garder la chaleur mais également l'humidité et préserver la terre des intempéries, le tout couplé au recyclage de nos déchets verts comme couche protectrice de nos sols ;
- **Le choix des végétaux** parmi ceux qui sont le plus adaptés à l'écosystème local et ceux qui ne nécessitent que peu voire pas d'eau ;
- **La création de prairies ou éco-pâturages** afin d'encourager la venue d'insectes pollinisateurs mellifères ;
- **Les pieds de murs fleuris.**



Plantation d'arbres d'essences locales avec l'aide précieuse des enfants du CME et de l'accueil de loisirs à La Rouxière

DES TRAVAUX POUR LA SÉCURISATION DES BOURGS PROGRAMMÉS AU PRINTEMPS

Garantir la sécurité de nos habitants

Un abri-bus au Gennetais à Varades

Après la demande des pétitionnaires du secteur du Gennetais et face à l'augmentation croissante du nombre d'élèves empruntant le bus scolaire dans ce secteur, les services techniques municipaux ont installé un abri-bus "mobile". Celui-ci, reposant sur une chape en béton, est relocalisable à l'avenir si les besoins liés aux trajets des transports scolaires devaient évoluer.

Cette nouvelle installation aura coûté 2000 € TTC, avec une demande de subvention auprès de la Région des Pays de La Loire à hauteur de 50 % maximum de la somme totale (dans la limite de 1000€ par installation). Un total de trois abri-bus de ce type est prévu sur la commune prochainement. Le deuxième sera installé aux Délinières à La Chapelle St-Sauveur.



Aménagement provisoire de la place de l'église à La Rouxière

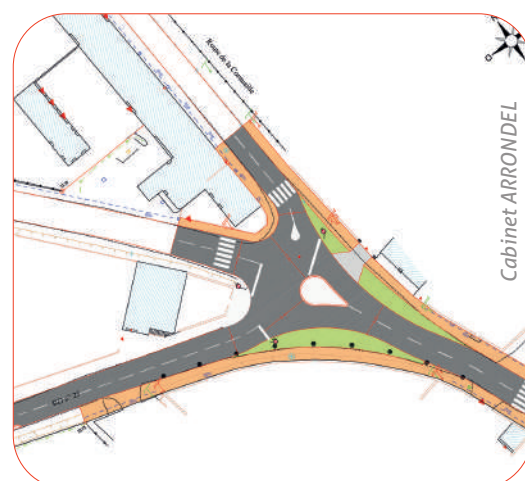
Pour contribuer à la réduction des accidents au niveau de la place de l'église à La Rouxière, tout en facilitant l'accès aux commerces - notamment pour les personnes handicapées - des travaux sont en cours avec un budget mobilisé de 3500 €.

Le nouvel aménagement, testé jusqu'à fin 2023, consiste en un traçage de places de stationnement et de fléchages pour le sens de circulation, et la pose de panneaux verticaux. **Les usagers et habitants sont invités à faire part en mairie annexe de La Rouxière de leurs avis sur cet aménagement jusqu'en décembre.** Ces travaux de traçages temporaires seront réalisés au printemps 2023 sous réserve de bonnes conditions climatiques.

Travaux de sécurisation du carrefour de La Promenade à La Chapelle Saint-Sauveur

Afin de sécuriser le carrefour de la promenade en sortie de bourg, direction Belligné / La Rouxière / La Cornuaille. Une enveloppe totale de 18 000 € de travaux était prévue avec pour but de limiter la vitesse et d'apporter davantage de sécurité aux piétons. Ce projet a été proposé aux riverains en lien avec le Département le 28 juin dernier pour une prise en compte des remarques éventuelles. L'aménagement comporte un nouveau traçage au sol et une nouvelle signalétique, qui vont tout d'abord être réalisés provisoirement.

Il sera en phase test jusqu'en fin d'année 2023 : **vous pourrez faire retour de vos remarques en mairie annexe de La Chapelle St-Sauveur.** Si la météo le permet, ces travaux seront réalisés courant avril 2023.



DU NOUVEAU POUR LES ÉQUIPEMENTS

Diversifier et soutenir les activités sportives en favorisant le vivre ensemble

La commune a récemment investi dans plusieurs équipements afin de favoriser et améliorer l'utilisation des installations, particulièrement par les publics associatifs et scolaires.

Nouveaux équipements à la Prée Baron à Belligné

La commune a fait l'acquisition d'un **nouveau podium modulaire**, qui sera bientôt mis à disposition des locataires de la salle pour les nombreuses animations qui y sont organisées le week-end, et également disponible pour les manifestations en extérieur.



Toujours à la salle de la Prée Baron, les clubs sportifs et les scolaires bénéficient désormais de **deux nouveaux buts de hand et de panneaux de baskets remis aux normes de sécurité**. Des équipements qui viennent compléter l'installation d'un tatami sur la mezzanine afin de varier les possibilités de pratique.

Piste d'athlétisme complétée et Parcours Permanent d'Orientation rénové à Varades

À Varades, c'est la **piste d'athlétisme du complexe sportif Paul Peltier** qui sera bientôt complétée par de nouvelles lignes afin de permettre son homologation, et ainsi pouvoir accueillir des compétitions sous l'égide de l'Athletic Club Varades notamment.

Le **Parcours Permanent d'Orientation** installé au Parc de La Mabiterie et géré par la COMPA a également fait peau neuve avec de nouvelles balises et de nouvelles questions sur le patrimoine de Loireauxence. L'équipement est régulièrement utilisé par les scolaires et l'animation sportive départementale, mais est aussi accessible aux associations, aux touristes et au grand public.

Retrouvez les cartes sur le site de la commune pour tester cette activité : www.loireauxence.fr/parcours-permanent-orientation-de-loireauxence

COMPLEXE SPORTIF PAUL PELTIER À VARADES

Sécurisation du complexe sportif Paul Peltier



Au-delà de la poursuite de la mise aux normes sécuritaire des divers équipements de la commune, la question de la sécurisation du complexe sportif Paul Peltier est un sujet particulier pour les associations et établissements scolaires, régulièrement confrontés à des problèmes de dégradations de l'équipement.

Ces incivilités engendrent des frais supplémentaires en travaux et du temps d'intervention pour les services.

La municipalité peut compter sur l'investissement des utilisateurs du site qui ont proposé des solutions lors d'un temps d'échanges organisé en janvier. Les premières actions réalisées à l'issue de cette réunion ont permis une diminution du nombre d'intrusions.

Néanmoins, la vigilance de chacun demeure primordiale : respect des horaires d'utilisation, vérification des accès, information aux services en cas de constat d'incident. D'autres modifications des accès sont prévues dans les mois à venir.

Consultation des habitants et utilisateurs : renommeons les salles du complexe sportif

Pour renommer les différents espaces du complexe sportif Paul Peltier (Nouvelle Salle, Grande Salle, Petite Salle, Dojo, Foyer Sportif), la commune sollicite l'ensemble des utilisateurs et habitants.

Proposez vos noms (avec précisions et explications si possible) avant le 28 mai 2023 à l'adresse mail animation@loireauxence.fr

RÉSEAU MOBILITÉ ELI

Un nouveau local relais en proximité à Belligné

Faciliter les déplacements des habitants entre Loireauxence et les autres territoires

Depuis fin mars, les habitants de la commune déléguée de Belligné ont vu apparaître une construction derrière la salle de la Prée Baron. Issu de la réflexion menée par la commune et ses partenaires (la Préfecture, la COMPA et l'association Erdre et Loire Initiatives) dans le cadre du projet Bellauxence pour l'accueil de nouvelles populations, l'équipement accueillera bientôt des Vélos à Assistance Électrique (VAE) et des scooters.



Deux dispositifs permettront à Erdre et Loire Initiatives (ELI) de mettre ces deux roues à disposition des habitants de la commune :

- des VAE et des scooters pour les personnes en parcours d'insertion ou en recherche d'emploi via le réseau mobilité ;
- des VAE à destination de l'ensemble des habitants souhaitant en découvrir la pratique, via le service Vélila proposé par le Département et la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

Ce nouvel équipement de notre territoire nous permet de respecter l'engagement, qui avait été pris par notre équipe municipale durant les réunions de préparation du projet Bellauxence, d'investir sur des actions qui bénéficient autant aux habitants de la commune qu'aux nouveaux résidents de la commune déléguée de Belligné.

**Inauguration de l'équipement
le vendredi 16 juin 2023 à 16h30**



BIOSÉCURITÉ



Les mesures face à la grippe aviaire

Depuis plusieurs mois, le Département de Loire-Atlantique fait face à une épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) qui a mené à la mise en place d'une zone de contrôle temporaire. **Le nombre de foyers tend à ralentir. Les zones réglementées sont levées progressivement.**

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur www.loireauxence.fr

Déclarer ses oiseaux

Afin de détecter rapidement les maladies et s'assurer qu'elles ne circulent pas, les particuliers détenteurs de volailles (basse-cour et autres oiseaux captifs élevés en extérieurs) sont invités à déclarer leurs volailles, **en renseignant le formulaire cerfa 15472** (à retourner par courrier postal auprès de votre mairie) ou en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier).

Les mesures de prévention

Tout responsable d'oiseaux, que cela soit à des fins commerciales ou privées, est invité à respecter les mesures de prévention en vigueur selon le degré de risque en cours.

Plus d'informations : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire et sur pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/

En cas de découverte d'oiseaux morts, qui prévenir ?

Il est recommandé de contacter :

- l'OFB (Office Français de la Biodiversité), s'il s'agit d'animaux sauvages : sd44@ofb.gouv.fr / 02 51 25 07 87
- ou la DDPP s'il s'agit d'animaux d'élevage : ddpp-sv-spa@loire-atlantique.gouv.fr / 02 40 08 87 09



Loireauxence, une dynamique collective

Une fuite des compétences et de la mémoire collective

État des lieux de 3 ans à la gouvernance et constat :

> Absence d'échanges en conseil municipal ! Débat impossible ! Pourquoi cette attitude directive ?

> Évoquer la démocratie participative et sélectionner la composition des commissions, où est l'ouverture ?

> Promouvoir plus de services publics et imposer 2% de baisse de budget chaque année. Comment peut-on parler d'amélioration du service public ?

Sans compter l'attitude à l'égard du personnel !

Les départs massifs d'agents concourent à l'érosion des compétences ! L'édile est obligé d'évoquer dans la presse qu'il n'y a pas problème avec les agents, que ce sont de nouvelles opportunités pour eux et cela pour masquer leurs difficultés !

C'est aux dirigeant(e)s de rendre le travail épanouissant, valorisant, utile pour le plus grand nombre ou au moins supportable et acceptable.

Dans un contexte tendu où les compétences se raréfient, les personnels n'hésitent pas à changer pour d'autres horizons.

Des postes sont supprimés, les missions réparties sur d'autres agents sans les outils et la formation adéquate. Une nouvelle organisation s'impose avec des référents adaptés pour les agents.

Le travail peut devenir pour beaucoup synonyme de mal-être, de souffrance. Les élus en place en tant "qu'employeurs" doivent en prendre conscience.

Le personnel est une des ressources pour atteindre les objectifs validés par les élus majoritaires et nous devons communiquer sur ce sujet. Les attentes des habitants et l'intérêt général sont notre boussole.

Nécessairement, l'amélioration du service public passe par une gouvernance partagée, des moyens à la hauteur des enjeux avec des objectifs clairs, une amélioration des conditions de travail et une reconnaissance suffisante.

Déjà, saluer les agents et s'y intéresser est un premier signe de reconnaissance !

Loin de nous une attaque, c'est simplement un constat.

Claude Gautier, Marie-Madeleine Taillandier,
Yann Viau, Stéphanie Bouget
Mail : contact@dynamiquecollective44.fr



Loireauxence demain

Précision importante sur la situation budgétaire communale

Grâce à l'application de notre stratégie financière, vous avez pu constater que le résultat budgétaire 2022 va nous permettre de financer des projets supplémentaires sans augmentation des taux des taxes foncières, malgré une importante augmentation subie des dépenses en 2023 ;

Le résultat cumulé 2022 comprend un excédant antérieur de 1 800 000€, montant sur lequel les élus de "Loireauxence, une dynamique collective" s'appuient semble-t-il pour indiquer dans le dernier bulletin que la commune dispose de plus de 2 millions d'euros pour autofinancer de nouveaux investissements.

Il est important pour nous de vous préciser pourquoi cette déclaration n'est pas fondée.

Rappelons d'abord que ce montant provient des excédants antérieurs cumulés des 4 communes à l'origine de Loireauxence.

De plus, peu après la création de notre commune nouvelle, les élus avaient appris que suite à l'approbation par la commune du PLU de Varades rendant non constructible 10 ha d'une Zone d'Aménagement Concertée, son aménageur Loire Atlantique Développement demandait à la commune une indemnité de 1,7 à 2 millions d'euros, correspondant aux frais d'aménagement et à la valeur des terrains constructibles, achetés au dessus de l'estimation de la direction immobilière de l'État en 2010.

Depuis notre élection, nous avons rejeté cette demande et engagé une médiation judiciaire pour trouver une issue préservant les intérêts de la commune ; cette somme de 1,8 millions d'euros sert donc de provision afin d'éviter la faillite de la commune si cette médiation n'aboutit pas et que tribunal nous condamne à verser cette indemnité.

Tous ces éléments sont donc bien connus des élus de "Loireauxence, une dynamique collective" puisqu'ils étaient élus lors du mandat 2014-2020.

Les élus de Loireauxence demain
Mail : loireauxencedemain@gmail.com

Varades

Ils sont nés

22 janvier 2023 Axel Doré
17 février 2023 Gabrielle Lemoine

Ils nous ont quittés

3 janvier 2023 Pierrick Coquard
9 janvier 2023 Gilberte Le Bolloch née Le Gleuher
12 janvier 2023 Marie Peltier née Tavenard
23 janvier 2023 Jeanne Trochon née Bataille
28 janvier 2023 Marie Berthault née Travar
31 janvier 2023 Renée Davodeau née Fouchard
9 février 2023 Patricia Jung
15 février 2023 Marie Rossignol née Fribault
21 février 2023 Denis Cesbron née Robet

Belligné

Ils sont nés

2 janvier 2023 Thelma Bernier

Ils nous ont quittés

3 janvier 2023 Michèle Jounier née Louis
11 janvier 2023 Désirée Roynard née Couraud
15 février 2023 Patrice Foucher

La Rouxière

Ils sont nés

8 janvier 2023 Johanna Bickel
25 janvier 2023 Romane Pellerin
7 février 2023 Maxence Rouget Thareau

La Chapelle Saint-Sauveur

Ils sont nés

30 décembre 2022 Elsa Nicolas

Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une publication dans le journal municipal de Loireauxence n'apparaissent pas sur cette page.

AVRIL

Jeudi 13 avril à 20h

Ciné-débat autour du film "À la vie" (p.11)
Espace Alexandre Gautier, Varades

MAI

Mardi 9 mai de 13h30 à 16h30

Permanence de la DGFIP (p.9)
Espace France Services, Varades

Les 11 et 25 mai de 9h30 à 12h30

Cycle bébé mode d'emploi (p.11)
Annexe de la halte-garderie, La Rouxière

Vendredi 12 mai de 9h à 10h30

Instants parents : du temps pour vous !
Salle du Club Photo (au-dessus du multi-accueil), Varades

Vendredi 12 mai à 17h et 18h

Harpes au Max - concert Dublin Harp Ensemble (Irlande)
Super U, Varades

Samedi 13 mai à 10h30

Harpes au Max - concert ensemble Monamis (Taïwan)
Mairie de Belligné (Trocantons en cas d'intempéries)

JUIN

Jeudi 1^{er} juin à 19h

Consultation citoyenne à Belligné
Salle du Club, Belligné

Vendredi 9 juin de 9h à 10h30

Instants parents : du temps pour vous !
Salle du Club Photo (au-dessus du multi-accueil), Varades

Dimanche 11 juin de 8h30 à 16h30

Raid Loire en Famille
Complexe sportif de l'Erdre, Riaillé
Inscriptions sur www.loire-atlantique.fr

Les 15 et 29 juin de 9h30 à 12h30

Cycle bébé mode d'emploi (p.11)
Annexe de la halte-garderie, La Rouxière

Vendredi 16 juin

Les Podiums Florentais
La Meilleraie, Varades

Vendredi 16 juin à 16h30

Inauguration du local Mobilité (p.17)
Prée Baron, Belligné

Samedi 17 juin dès 18h45

Soirée cabaret & repas : 5^e anniversaire de SLSL
Salle des loisirs, La Chapelle St-Sauveur
Réservation obligatoire 06 81 85 21 86

Vendredi 23 juin à 20h30

Concert des Kichante
Espace culturel Alexandre Gautier, Varades

Samedi 24 juin

Fête de la musique de Loireauxence
Parc du Coteau, La Rouxière

Clôture de Saison

La caravane passe + Les Frangins

Samedi 10 juin - 20h30

Espace Alexandre Gautier
Varades, Loireauxence

concerts
18€ - 16€ - 12€ - 5€

© Adobe Stock: 112 461 840; ma ter 345 © Jijana Palko

Loireauxence

saïson culturelle 2022-2023

eag

www.loireauxence.fr

@communeLoireauxence

@Loireauxence_44

Mairie annexe de Varades

182 rue du Maréchal Foch, Varades
44370 LOIREAUXENCE
02 40 98 33 03
mairievarades@loireauxence.fr

Pôle Éducation Enfance Jeunesse

02 40 98 63 93
enfancejeunesse@loireauxence.fr

Pôle Solidarités et Cohésion sociale (CCAS, France Services)

02 40 98 63 94 (9h-12h30)
polescs@loireauxence.fr
efs@loireauxence.fr

Mairie annexe de Belligné

7 rue de l'Océane, Belligné
44370 LOIREAUXENCE
02 40 96 90 08
mairiebelligne@loireauxence.fr

Services techniques

02 40 09 80 51
st@loireauxence.fr

Service Urbanisme

02 40 09 80 50
urba@loireauxence.fr

Mairie annexe de La Chapelle St-Sauveur

2 place de l'église
La Chapelle St-Sauveur
44370 LOIREAUXENCE
02 40 98 62 57
mairielachapellesaintsauveur@loireauxence.fr

Mairie annexe de La Rouxière

48 place de l'église, La Rouxière
44370 LOIREAUXENCE
02 40 96 95 70
mairielarouxiere@loireauxence.fr

Déchèterie des 4 routes

au croisement de la D10 et la D25
lundi de 9h à 12h30
et mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45

Police municipale

02 40 98 33 03
f.hode@loireauxence.fr

Service animation du territoire

animation@loireauxence.fr

Service communication

02 40 98 36 94 / 06 12 17 71 68
communication@loireauxence.fr

Service culture

02 40 09 72 33
culture@loireauxence.fr

LOIREAUXENCE

PROJET de TERRITOIRE

Futurs aménagements du bourg de Belligné

BELLIGNÉ

VOTRE AVIS COMPTE

JEUDI 1^{ER} JUIN 2023 - 19H00

Salle du Club, Belligné

VENEZ DONNER VOTRE AVIS ET PROPOSER VOS IDÉES !

UN DISPOSITIF DE GARDE POUR VOS ENFANTS EST PRÉVU : Inscription obligatoire avant le 18/05/2023
secretariat@loireauxence.fr / 02 40 98 33 03

Loireauxence

Petites villes de demain

www.loireauxence.fr

@communeLoireauxence

@Loireauxence_44